

# 53 diplômes décernés!

**P**lâtriers et peintres romands se sont donné rendez-vous le 25 août 2017 en terres neuchâtelaises pour l'assemblée des délégués annuelle de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

La séance, présidée par André Buache, s'est déroulée sur les hauts de Bevaix, à la Rouvraie plus précisément, dans d'excellentes conditions. En ouverture, Flavio Di Marco, président de l'Association cantonale neuchâtelaise des entreprises de plâtrerie-peinture (ANEPP), a souhaité la bienvenue à tous les membres avant de laisser la place au programme de la matinée.

## Formation

Avec 53 maîtrises fédérales, brevets de contremaîtres et certificats de chef de chantier peintre et plâtrier distribués, la formation professionnelle supérieure constitue l'un des points d'orgue de l'assemblée

générale. Les deux présidents des commissions Assurance Qualité (AQ), que sont Denis Quaglia (peinture) et Venance Bonvin (plâtrerie), ont fait le point sur les formations en cours en soulignant l'investissement de toutes les personnes qui ont œuvré à la mise sur pied des cursus, mais également celui des diplômés pour atteindre le but ultime.

Aujourd'hui la FREPP est fière de pouvoir annoncer le décollage d'une 3<sup>e</sup> session en vue d'obtenir la maîtrise fédérale, d'une 4<sup>e</sup> session pour le brevet de contremaître et d'une 7<sup>e</sup> session de chef de chantier (2018) dans le domaine de la peinture, alors que les contremaîtres plâtriers constructeurs à sec sont à mi-parcours.

## Les invités

Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale

suisse (UPS), a fait une présentation sur la prévoyance vieillesse 2020, après avoir présenté la structure de l'UPS à laquelle la FREPP a adhéré durant l'année écoulée.

L'assemblée a également pu apprécier l'intervention de Monika Maire-Hefti conseillère d'Etat et cheffe du Département de l'éducation et de la famille venue apporter les salutations des autorités cantonales neuchâtelaises.

Sur la fin, la parole était donnée aux membres souhaitant s'exprimer. Moment choisi par Jacques-Roland Coudray, président d'honneur de la FREPP, pour dénoncer les prix indécents pratiqués par quelques entreprises qui ont, du reste, souvent recours à la sous-traitance. L'intervention de François Culot, membre du comité de la GPG abondait également dans ce sens.





André Buache,  
président FREPP



Marcel Delasoie,  
directeur FREPP



Flavio Di Marco  
président ANEPP



Monika Maire-Hefti,  
conseillère d'Etat NE

### Le point avec le président

André Buache, pour qui la fonction de chef d'entreprise dans le domaine de la construction est de plus en plus compliquée à gérer, nous a consacré un peu de son temps. Il nous raconte la difficulté à réaliser des travaux dans les règles de l'art, en respectant la convention collective de travail (CCT), les normes de sécurité et environnementales, alors qu'il faut tirer les prix au plus bas et accepter un rabais inapproprié pour espérer décrocher un mandat permettant d'occuper tous ses collaborateurs. Et d'ajouter: «Nous

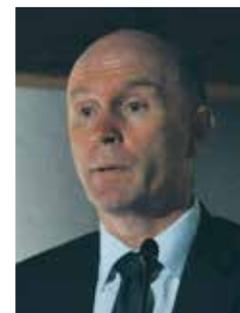
devons exercer une inévitable pression sur les fournisseurs pour obtenir les prix d'achat de marchandises les plus bas et remplir des soumissions à l'aide d'une balance de pharmacien pour espérer être adjudicataires des travaux, et ce sans perdre d'argent». Interview.

### Comment se porte le domaine de la plâtrerie- peinture aujourd'hui?

André Buache – Pour résumer, je dirai qu'il faut se battre sur tous les fronts pour sa survie, même si, en général, le volume de travail est bien là. Et cette situation est devenue notre pain quotidien.

### Et plus précisément?

A. B. – Les règles de concurrence sont bafouées par les entreprises de construction générale, dont certaines sont de véritables fossoyeuses des artisans de la construction. Peu importe à ces dernières que l'entreprise la meilleur marché n'ait ni la taille, ni la structure, ni l'expérience pour réaliser un travail. Ou qu'elles doivent tripler le nombre de ses collaborateurs avec du personnel temporaire et sous-traiter à des entreprises se fichant éperdument des conditions de travail de notre pays. Leur but est de s'en mettre plein les poches, au mépris de la qualité du travail, des CCT, des normes de sécurité et environnementales.



Marco Taddei,  
responsable romand UPS





**Que peut-on faire pour contrer cela ?**

Le comité romand se préoccupe de faire en sorte que ces situations ne puissent pas se produire impunément. Tous les présidents œuvrent dans leur

canton respectif pour que les effectifs de contrôleurs soient plus fournis. La FREPP, au travers de ConstructionRomande, a contribué à faire en sorte que les sanctions maximales pour les tricheurs soient élevées à 30 000 francs par cas. Elle a aussi participé à la sensibilisation des maîtres d'œuvre à cette problématique et à faire en sorte que la nouvelle loi sur les marchés publics restreigne au maximum la fenêtre de tir des mandataires faisant fi de l'éthique professionnelle.

**On sent bien que cela vous touche personnellement...**

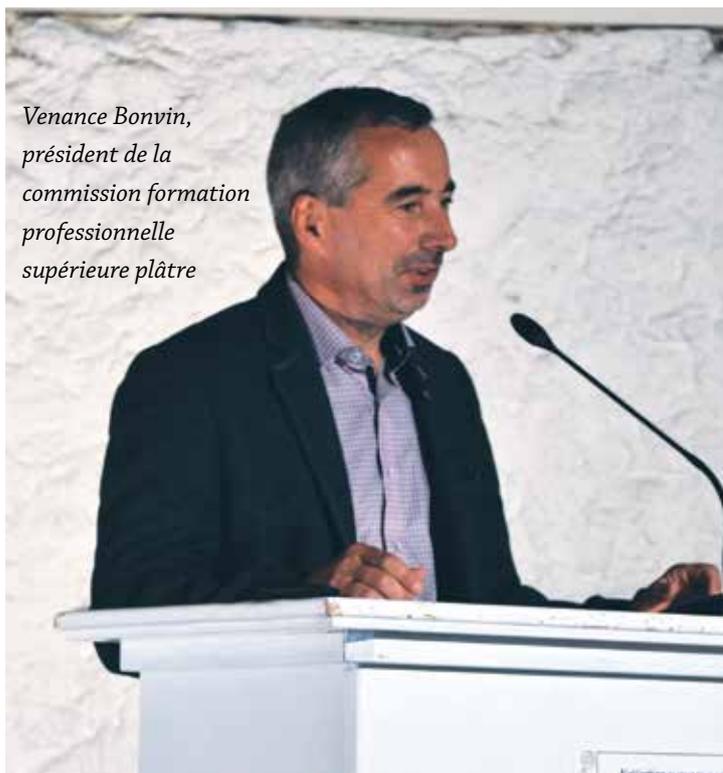
Certains disent que les entrepreneurs sont les seuls responsables de cette situation. Ces gens n'ont jamais été dans la peau d'un chef d'entreprise qui doit annoncer son congé à un collaborateur consciencieux, fidèle et dévoué. C'est pour conserver des places de travail que certains se résolvent à accepter des prix «inacceptables», en espérant que tout aille bien sur le chantier afin de ne point trop perdre et que des adjudications à des prix corrects tombent enfin. Prendre ce risque, c'est cependant mettre en péril toute l'entreprise et pas seulement l'un ou l'autre des collaborateurs.

**La situation est-elle à ce point critique ?**

Jamais les prix n'ont été mis pareillement sous pression, à tel point que le jus, entendez la marge bénéficiaire de l'entrepreneur, qui permet tout simplement à ce dernier de vivre et de pérenniser son entreprise, a disparu à coup de rabais, d'escomptes et de prix forfaitaires tout compris, imprévus inclus.

**Vous êtes également président de Constructionromande.**

**Pouvez-vous nous en parler ?**  
Les organisations professionnelles de l'industrie romande



*Venance Bonvin, président de la commission formation professionnelle supérieure plâtre*

de la construction ont fondé officiellement, en fin 2016, Constructionromande. Affiliée à Constructionsuisse, cette nouvelle association a pour objectif de défendre la sensibilité romande au sein de la faitière et de renforcer le lobby de la construction à Berne, a u p r è s

des parle-mentaires romands. Elle fédère d'ores et déjà une quinzaine d'associa-

Ces gens n'ont jamais été dans la peau d'un chef d'entreprise qui doit annoncer son congé à un collaborateur consciencieux, fidèle et dévoué.

tions et fédérations, dont les fédérations faitières romandes de branches que sont la FREPP et la Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et menuiserie (FRECEM), des associations interprofessionnelles cantonales du gros œuvre et du second œuvre, ainsi que des conférences cantonales de la construction.

Lors de l'assemblée constitu-tive, je me suis mis à dispo-sition pour assumer la prési-dence et j'ai été élu en tant que 1<sup>er</sup> président de Construction-romande avec Alain Métrail-ler, comme vice-président. Nicolas Rufener, secrétaire général de la Fédération gene-voise des métiers du bâtiment (FMB) assume la direction et le secrétariat.

Par ailleurs, le directeur de la FVE, M. Georges Zünd, a été désigné comme repré-sentant de Constructionro-mande au sein du comité de Constructionsuisse.

**Et qu'avez-vous fait jusqu'à maintenant ?**

Constructionromande a déjà rencontré les parlementaires romands à Berne pour leur présenter plus de 40 propo-sitions sur 10 domaines d'ac-tions primordiaux pour notre secteur économique, à savoir

l'aménagement du territoire, les infrastructures et la mobilité, l'efficacité éner-gétique, les marchés publics, l'immigration de

d'œuvre, les faillites en série, le travail au noir, les charges administratives et les conven-tions collectives de travail.

**Avez-vous des projets en cours ?**

L'actualité politique est évi-demment le projet de révision de la loi sur les marchés publics. Un des objectifs principaux de



André Buache, président FREPP, lors de son rapport annuel.

constructionromande est l'aug-mentation des seuils au-delà desquels une mise en soumission publique est obligatoire. Par ailleurs, un durcissement de la législation s'agissant des sous-traitances en cascades est indispensable, au même titre que pour les faillites en série.





**Le point  
avec le directeur**

Marcel Delasoie, directeur de la FREPP, a présenté son rapport annuel en soulignant les 53 diplômés de la formation professionnelle supérieure remis lors du banquet, mais surtout la première étape terminée du cursus de plâtrier, 25 ans après les dernières maîtrises fédérales distribuées !

du respect des prescriptions en vigueur en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement. Et, d'autre part, faire en sorte que les entreprises qui ignorent la CCT et les normes de sécurité et environnementales soient appréhendées et sanctionnées. La concurrence est saine, mais il faut que les règles du jeu soient respectées par tous, faute de quoi elle n'est pas équitable.

**Comment attirez-vous l'attention des jeunes cherchant un apprentissage ?**

Par le biais d'une campagne d'affichage, de spots TV et de publicité dans les cinémas, les jeunes sont invités à s'intéresser à nos professions et à visiter le stand de la plâtrerie-peinture du salon. Sur ce même stand, un concours est organisé qui consiste à trouver l'outil avec lequel un revêtement mural a été réalisé. iPad, Powerbank et Stabilo sont les gains qui peuvent être gagnés par les plus perspicaces. Cette animation et ce concours ont rencontré un excellent succès jusqu'à présent.

**Où en est-on avec la situation économique en Romandie ?**

La lente reprise, qu'il a fallu amorcer dès le lendemain de la décision de l'abandon du taux plancher et qui s'est poursuivie en 2016, s'est confirmée en 2017. L'économie romande peut compter sur une diversification intéressante, sur la force de son marché intérieur et sur ses activités à haute valeur ajoutée. Ce n'est pas un hasard si l'économie romande s'est hissée dans le top 10 des régions européennes les plus prospères en termes de création de valeur par habitant en 2015. Mais aujourd'hui les élections américaines, les promesses du président français, le « Brexit », etc., sont autant d'éléments qui influenceront le fonctionnement de l'économie mondiale, européenne, mais évidemment aussi de notre pays, et sur lesquels nous n'avons aucune emprise.



**CERTIFICAT DE CHEF DE CHANTIER  
PLÂTRIER CONSTRUCTEUR À SEC 2016.**

*De gauche à droite :  
Otwin Jossen,  
Vincenzo Guttuso,  
Valentin Schmid,  
César Roulet,  
Charly Marty,  
Cyril Bernasconi,  
Sébastien Brique,  
Fabio Da Costa,  
Damien Challandes  
et Bryan Villat.*

Il a ensuite détaillé les activités de la fédération qui œuvre, aujourd'hui, dans ses propres locaux, adaptés et fonctionnels. Interview.

**Les Vrais Pros sont visibles dans tous les coins de la Romandie. Parlez-nous de la campagne.**

L'action de la FREPP en faveur des « VRAIS PROS » s'articule sur deux axes essentiels. D'une part, permettre aux entreprises membres de se démarquer comme des entreprises respectueuses des usages de la branche, tant au niveau de la qualité de leurs prestations et des conditions de travail que

**Faites-vous également la promotion pour la formation de base ?**

En matière de formation, nous organisons une campagne de promotion des professions qui se déroule deux semaines avant et pendant chaque salon des métiers organisé dans les cantons. Jusqu'à présent, celle-ci a connu un franc succès dans les cantons de Vaud et Fribourg. 2018 sera l'occasion de transposer la campagne dans les cantons du Valais, de Neuchâtel, Vaud et Genève. Elle contribue à ce que le jeune embrassant nos professions le fasse parce que c'est une profession qu'il aime et qu'il a choisie et non comme un pis-aller.



## MAÎTRISE FÉDÉRALE DE PEINTRE 2017

De gauche à droite :  
Cédric Gaillard,  
Emmanuel De Frias,  
Gianni Buschini,  
Emin Sejdiu  
Sebastien Vicente,  
Ludovic Dedominici,  
Sacha Velinovski  
Christophe Sauteur,  
Sylvie Racine,  
Justine Michelet,  
Anne Sulliger et  
Vincent Capriati posent au côté  
de Denis Quaglia, président de la  
commission AQ peintre.

En matière de formation, nous organisons une campagne de promotion des professions qui se déroule deux semaines avant et pendant chaque salon des métiers organisé dans les cantons.

### Et dans le domaine de la construction ?

Si 2016 a connu un léger fléchissement en ce qui concerne le volume de construction, le rythme est tout de même bien soutenu globalement. Le PIB romand progresse plus que ne progresse celui de la construction : ce n'est pas une source de préoccupation majeure. Si le développement économique de notre région se poursuit, le bâtiment tirera à coup sûr son épingle du jeu. Car, et c'est bien connu, quand tout va, le bâtiment va aussi!



De gauche à droite : Amandine Giannini et Xavier Bifrare posent au côté de Denis Quaglia, président de la commission AQ peintre.



## BREVET FÉDÉRAL DE CONTRAMAÎTRE PEINTRE, RESPONSABLE D'EXPLOITATION 2016-2017

De gauche à droite :  
Nuno Filipe Ribeiro Domingues,  
Sandro Catalano,  
Kevin Thum,  
Viola Stillhard Krasniqi,  
Sébastien Schopfer  
Steven Mottaz,  
Nicolas Jaquier,  
Dario Malespina,  
Robin Perseghini,  
Salvino Vittorio Mancuso,  
Nuno Miguel Caseiro Caria et  
Luca Giarrusso posent au côté de  
Denis Quaglia, président de la  
commission AQ peintre.



## CERTIFICAT DE CHEF DE CHANTIER PEINTRE 2017





**Donc tout va bien ?**

Ce qui est plus préoccupant, c'est assurément la manière de construire. Les adjudications globales à des entreprises de construction générale ne sont pas un bon augure pour les artisans du bâtiment, quels qu'ils soient.

Les soucis de qualité du travail du maître d'œuvre se diluent quelque peu au travers des fourches caudines des constructeurs généraux, ces derniers faisant en général une fixation sur le prix au détriment des règles de l'art. Mais, qu'ils le veuillent ou non, les travaux se réalisent toujours en fonction du prix et du temps à disposition pour les réaliser.

**Parlez-nous du Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP3).**

S'il est un point positif de la loi sur la formation professionnelle de décembre 2002, c'est bien celui d'offrir la possibilité aux organisations professionnelles de lever un fonds professionnel auquel toutes les entreprises de la branche ont l'obligation de contribuer. Cela permet la mise en place de nombreuses prestations liées à la formation et au perfectionnement professionnel sans que ce soit toujours les mêmes, à savoir les membres des associations professionnelles, qui soient sollicités.

En ces périodes où nous menons de front la formation de chef de chantier, de contre-maître et de maîtrise « peintre »

et « plâtrier », les heures de travail à la mise sur pied de ces programmes de cours et de préparation aux examens sont très nombreuses. Il est donc indispensable de disposer d'un tel fonds afin de pouvoir rémunérer correctement toutes les personnes qui s'engagent pour le développement et la pérennité de nos belles professions.

Toutes les entreprises sollicitées, qui ne connaissent pas l'intense travail réalisé et surtout qui n'avaient pas conscience de son coût et du fait qu'il était, jusqu'ici, intégralement pris en charge par les associations, comprennent maintenant mieux la nécessité de contribuer, par le biais du FP3, à former tous les jeunes qui s'engagent dans notre branche.

**Pourquoi avoir adhéré à l'Union patronale suisse (UPS) ?**

Pour renforcer sa position au niveau des organismes patronaux. Contrairement à l'Union suisse des arts et métiers (USAM), qui se préoccupe de tous les domaines de la politique nationale, l'UPS se concentre essentiellement sur les dossiers de politique patronale et de relations du travail. A cet égard, elle offre un service performant servant les intérêts patronaux, et le fait d'y adhérer contribuera à une meilleure as-

La FREPP fêtera l'an prochain son 75<sup>e</sup> anniversaire. Une fête à l'attention de ses membres, le jeudi 21 juin 2018 à la Porte des Iris, sur les hauts de Morges.

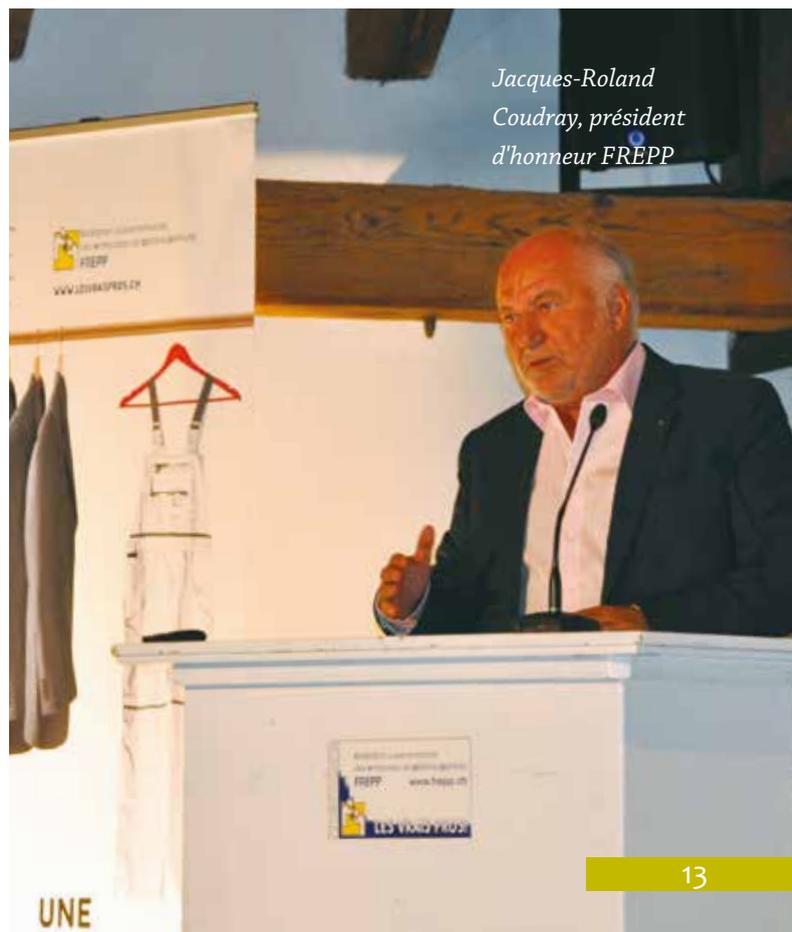
sise de l'UPS, dont, au niveau romand, le responsable est

Marco Taddei qui a son bureau sur Lausanne.

**Le mot de la fin ?**

La FREPP fêtera l'an prochain son 75<sup>e</sup> anniversaire. Une fête à l'attention de ses membres est actuellement concoctée et je vous en dévoile juste la date et le lieu, soit le jeudi 21 juin 2018 à la Porte des Iris, quelque part sur les hauts de Morges, à Vuillerens plus précisément. Je vous y donne rendez-vous, notez bien le 21 juin 2018.

*Xavier Saillen*



*Jacques-Roland Coudray, président d'honneur FREPP*